

**VR-176**

**Section 1. Identification**

**Identificateur du produit :** VR-176

**Autre moyen d'identification :**

**Usage recommandé :** Diluant / Nettoyeur

**Données relatives au fournisseur :**

**Solution Chemco Inc.**

4325, Rue de l'Église

Thetford Mines

Québec, Canada, G6H 3B1

Téléphone : 418-338-0517

www.solutionschemco.com

**Numéro de téléphone en cas d'urgence :**

**CANUTEC : (613) 996-6666**

**Centre Anti-Poison**

**Section 2. Identification des dangers**

**Classification :**



Liquide inflammable, Catégorie 2

Toxicité aiguë sur la santé (orale), Catégorie 4

Toxicité aiguë sur la santé (inhalation), Catégorie 4

Irritation cutanée, Catégorie 2

Irritation oculaire, Catégorie 2A

Toxique pour la reproduction, Catégorie 1B

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 2

Danger par aspiration, Catégorie 1

**Mention d'avertissement :** Danger

**Mention de danger :**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .

H371 : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Conseils de prudence :**

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

P330 : Rincer la bouche.

P331 : NE PAS faire vomir.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser ... pour l'extinction.

P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

### **Section 3. Composition et information sur les ingrédients**

Nom	CAS	Concentration %
Alcool méthylique	67-56-1	40-45
Toluène	108-88-3	30-35
Alcool isopropylique (Isopropanol)	67-63-0	15-25
Butanone (Méthylethylcétone)	78-93-3	1-5
Acétate d'éthyl	141-78-6	1-5

## **Section 4. Premiers soins**

### **Description des premiers soins nécessaires :**

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### **Yeux :**

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

### **Peau :**

Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

### **Inhalation :**

Amener la victime consciente à l'air frais. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection respiratoire.

### **Ingestion :**

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### **Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :**

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente. NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique en fonction des ingrédients est urgent.

## **Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

### **Inflammabilité du produit :**

Inflammable

### **Point d'éclair :**

-4°C / 24.8°F

### **Température d'auto-inflammation :**

363°C / 685.4°F

### **Produits de combustion :**

Oxydes de carbone

### **Mesures spéciales de protection pour les pompiers :**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

### **Agents extincteurs appropriés :**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse, Agent chimique sec, Ne pas utiliser de jet d'eau.

### **Limite inférieure d'explosion :**

Donnée non disponible

### **Limite supérieure d'explosion :**

Donnée non disponible

## **Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

**Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence :** Évacuer la zone.

**Pour le personnel des services d'urgence :** Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

### Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

## **Section 7. Manutention et stockage**

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les poussières. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

## **Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

### Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Toluène	108-88-3	VEMP	20 ppm	ACGIH
		VEMP	50 ppm	CNESST
Alcool méthylique	67-56-1	VEMP	262 mg/m <sup>3</sup>	CNESST
		VECD	328 mg/m <sup>3</sup>	CNESST
Acétate d'éthyl	141-78-6	VEMP	400 ppm	ACGIH
		VEMP	400 ppm	NIOSH
		VEMP	400 ppm	OSHA
		VEMP	1440 mg/m <sup>3</sup>	CNESST
Butanone (Méthylethylcétone)	78-93-3	VEMP	200	OSHA
		VECD	300 mg/m <sup>3</sup>	CNESST

### Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

### Mesures de protection individuelle :

**Protection des yeux/visage :** Porter des lunettes de sécurité.

**Protection de la peau :** Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire :** Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

**Protection des mains :** Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

## **Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

**État physique :** Liquide

**Couleur :** Incolore

**Odeur :** Solvant

**Point de congélation/de fusion :** Donnée non disponible

**Point d'ébullition :** De 64°C / 147.2°F à 110°C / 230°F

**Apparence :** Clair

**Limite inférieure d'explosion :** Donnée non disponible

**Limite supérieure d'explosion :** Donnée non disponible

**Point d'éclair :** -4°C / 24.8°F

**Température d'auto-inflammation :** 363°C / 685.4°F

**Température de décomposition :** Donnée non disponible

**pH :** Donnée non disponible

**Solubilité :** Soluble

**Densité :** 0.831

**COV :** 494 gr/l

## **Section 10. Stabilité et réactivité**

**Réactivité chimique :** Stable dans les conditions recommandées de stockage

**Stabilité chimique :** Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

**Risque de réactions dangereuses :** Peut s'enflammer s'il est chauffé fortement.

**Conditions de réactivité :** Chaleur, flammes et étincelles.

**Conditions à éviter :** Chaleur, flammes et étincelles.

**Matériaux incompatibles :** Agents oxydants forts, acides.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone

**Produits de combustion :** Oxydes de carbone.

## **Section 11. Données toxicologiques**

**Toxicité aiguë :**

<b>Composant</b>	<b>CAS</b>	<b>Valeur</b>
Alcool méthylique	67-56-1	DL <sub>50</sub> Orale : Singe = 7000 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 5600 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Souris = 5800 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 15800 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Lapin = 81000 mg/m <sup>3</sup> - 14h CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat = 145000 ppm - 1h CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat = 64000 ppm - 4h
Toluène	108-88-3	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 636 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Rat = 12000 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Souris = 400 ppm - 24h

Alcool isopropylique (Isopropanol)	67-63-0	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 5000 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Souris = 3600 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Lapin = 6410 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 12800 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat = 16000 ppm - 8h
Butanone (Methylethylcetone)	78-93-3	DL <sub>50</sub> Orale : Souris = 3000 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 2737 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 6480 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat = 23500 mg/m <sup>3</sup> - 8h CL <sub>50</sub> Inhalation : Souris = 32000 mg/m <sup>3</sup> - 4h
Acétate d'éthyl	141-78-6	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 5620 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Souris = 4100 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Lapin = 4935 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin > 22173 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Souris = 45000 mg/m <sup>3</sup> - 2h CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat = 1600 ppm - 8h CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat > 6000 mg/m <sup>3</sup> - 6h

#### Corrosion/irritation de la peau :

Alcool méthylique : Données non disponibles

Toluène : Provoque une irritation cutanée.

Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponibles

Acétate d'éthyl : Données non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Alcool méthylique : Provoque une sévère irritation des yeux.

Alcool isopropylique (Isopropanol) : Peut causer une irritation aux yeux.

Butanone (Methylethylcetone) : Provoque une sévère irritation des yeux.

Acétate d'éthyl : Peut causer une irritation aux yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Alcool méthylique : Données non disponibles

Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponibles

Acétate d'éthyl : Données non disponible

#### Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Alcool méthylique : Données non disponibles

Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponibles

Acétate d'éthyl : Données non disponible

### Cancérogénicité :

Alcool méthylique : Données non disponibles

Butanone (Méthylethylcetone) : Données non disponibles

Acétate d'éthyl : Données non disponible

### Toxicité pour le système reproducteur :

Alcool méthylique : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toluène : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Butanone (Méthylethylcetone) : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Acétate d'éthyl : Données non disponible

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Alcool méthylique : Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Toluène : Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Alcool isopropylique (Isopropanol) : Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Butanone (Méthylethylcetone) : Peut causer de l'irritation aux voies respiratoires.

Acétate d'éthyl : Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Alcool méthylique : Données non disponibles

Toluène : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Butanone (Méthylethylcetone) : Données non disponibles

Acétate d'éthyl : Données non disponible

### Danger par aspiration :

Alcool méthylique : Données non disponibles

Toluène : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Butanone (Méthylethylcetone) : Données non disponibles

Acétate d'éthyl : Données non disponible

### Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité :

Composant	CAS	Valeur
Alcool méthylique	67-56-1	CL <sub>50</sub> - Lepomis macrochirus 15400 mg/L - 96h CL <sub>50</sub> - Oryzias latipes 7900 mg/L - 200h CE <sub>50</sub> - Daphnia magna 10000 mg/L - 48h CE <sub>50</sub> - Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) 22000 mg/L - 96h
Alcool isopropylique (Isopropanol)	67-63-0	CL <sub>50</sub> - Pimephales promelas (vairon à grosse tête) 9640 mg/L - 96h CE <sub>50</sub> - Daphnia magna 5120 mg/L - 24h CE <sub>50</sub> - Algues vertes (desmodesmus subspicatus) 2000 mg/L - 24h CE <sub>50</sub> - Algues 1000 mg/L - 72h

Acétate d'éthyl	141-78-6	CL <sub>50</sub> - Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) 350 mg/L - 96h CL <sub>50</sub> - Pimephales promelas (vairon à grosse tête) 220 mg/L - 96h CE <sub>50</sub> - Daphnia magna 2300 mg/L - 24h CL <sub>50</sub> - Daphnia magna 560 mg/L - 48h CE <sub>50</sub> - Algae 4300 mg/m <sup>3</sup> - 24h CE <sub>50</sub> - Selenatrum 1800 mg/m <sup>3</sup> - 72h
-----------------	----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Persistance et dégradabilité :**

Alcool méthylique : Données non disponibles  
 Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponible

**Potentiel de bioaccumulation :**

Alcool méthylique : Données non disponibles  
 Alcool isopropylique (Isopropanol) : Ne montre pas de bio-accumulation.  
 Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponible

**Mobilité dans le sol :**

Alcool méthylique : Données non disponibles  
 Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponible

**Autres effets nocifs :**


Alcool méthylique : Données non disponibles  
 Butanone (Methylethylcetone) : Données non disponible


**Section 13. Données sur l'élimination**

**Méthodes d'élimination :**


Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.


**Section 14. Informations relatives au transport**

TMD		
# UN : UN 1993	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methyl Ethyl Keton)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	

DOT		
# UN : UN 1993	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methyl Ethyl Keton)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	



IMDG		
# UN : UN 1993	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methyl Ethyl Keton)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	EMS-No :
		

IATA		
# UN : UN 1993	Nom d'expédition : Liquides inflammables, N.S.A. (Methyl Ethyl Keton)	
Classe : 3	Groupe d'emballage : II	
		

## **Section 15. Informations sur la réglementation**

## **Section 16. Autres informations**

### **Date de préparation de la fiche d'origine :**

2018-06-01

### **Version :**

1.00

### **Validé par :**

Solutions Chemco

### **Avis au lecteur :**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Solutions Chemco inc., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

### **Références :**

- Répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
- RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
- Fiches signalétiques des composantes du fabricant.
- Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).
- Transport des marchandises dangereuses – Transports Canada.
- Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) <http://www.hc-sc.gc.ca>